MAIA
de Seine-Saint-Denis
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte Rendu
TABLE DE CONCERTATION STATÉGIQUE DEPARTÉMENTALE

MERCREDI 28 MARS 2018– 14H00-17H00

Co-animée par :

Bao Hoa DANG	Adélaïde HAMITI	Vincent KAUFMANN	Julie TALIBON
	MAIA 93 Nord	MAIA 93 Sud-Ouest	MAIA 93 Sud-Est

Liste des présents

Nzhate BOUNGZATE	Référente Régionale MAIA	ARS-IF Département de l'Autonomie
Christine DECONINCK	Responsable de Département Médico-social	ARS DD 93
Pascale FILLON	Secrétaire Générale	URPS MK
Daniel GARNESSON	Membre – formation personnes âgées	CDCA
Jean-Philippe HORREARD	Délégué Départemental	ARS DD 93
Nadia KHALFET	Cheffe de service Population âgée	Conseil Départemental 93 DPA
Joëlle MAURIN	Infirmière libérale	URPS Infirmier
Nicole MBAPPE	Elue départementale	Ordre des infirmiers 93
Elsa NICOISE	Directrice adjointe les Ormes et SSR gériatrie	GHI Le Raincy Montfermeil
Catherine OLLIVET	Présidente	France Alzheimer 93
Gérard PERRIER	Membre	CDCA
Alazaïs RAYNAL	Stagiaire IASS	ARD DD 93
Aleth RIANDEY	Chargée de coordination gérontologique	Conseil Départemental 93 DPA
Joselyne ROUSSEAU	Présidente	Association Arc en Ciel
Martine TEXIER	Responsable Action Sanitaire et Sociale	CPAM 93
Sylvie VERMEERSCH	Référente PA	ARD DD 93

Excusés

Sylvestre d'ALMEIDA	Délégué départemental	UDCCAS
Patrick DELAVAL	Président départemental	France Parkinson
Francis MICHEL	Président départemental	Ordre des infirmiers 93
François NAUDEAU	Manager	CRAMIF – service social régional 93

Rappel de l'ordre du jour

1. Guichet intégré : matinée de décollage, rôle de la table stratégique dans la promotion du guichet intégré
2. Projet de LABEL MAIA
3. Feuille de route 2018 pour le département et les territoires MAIA
4. Projets de coordination sur le territoire : coordination gérontologique bassin nord-est, E-parcours et PTA

Documents remis aux participants

Atlas subjectif des ressources pour la personne âgée en Seine Saint-Denis

Les parties signalées par cette barre verticale concernent des éléments correspondant à une prise de décision.

En introduction, M. HORRÉARD, Délégué départemental, évoque le contexte en pleine évolution autour des Dispositifs d'Appui à la coordination, dont MAIA fait partie.

MAIA est notamment reconnue pour son apport dans une observation fine des parcours. La construction d'un maillage territorial en Guichet Intégré, constitue la véritable « marque de fabrique » de la méthode.
Il rappelle ainsi son attachement à ce projet et l'enjeu pour les membres de la Table Stratégique de contribuer à valoriser et diffuser les réalisations menées.

1. GUICHET INTÉGRÉ : MATINÉE DE DÉCOLLAGE, RÔLE DE LA TABLE STRATÉGIQUE DANS LA PROMOTION DU GUICHET INTÉGRÉ

À moins d'un mois de la matinée de présentation des outils du Guichet Intégré[1], est rappelé l'objectif en termes de fréquentation : est prévu l'accueil de 200 personnes : au 28 Mars 2018, 130 inscriptions sont comptabilisées.

Le programme a été élaboré par les membres du groupe de travail de préparation associant CD et ARS, qui se sont réunis à quatre reprises. La volonté est de proposer une matinée rythmée par des retours d'expérience vécue selon différents points de vue :

- Le témoignage d'aidants
- Des retours d'expériences de professionnels
- Une présentation des apports concrets des outils présentés

Un débat a eu lieu sur la signature des trois chartes produites pour chacun des mécanismes (Concertation, Guichet Intégré, Gestion de Cas) et le fait de savoir, comme envisagé un moment, s'il était possible et souhaitable que les institutions CD et ARS en soient, aux côtés des professionnels, également signataires.

La position est qu'en qualité de financeurs et de services publics, ils ne peuvent signer un document destiné aux effecteurs mais, en revanche, sont dans une position forte de soutien à la démarche et de promotion, par exemple à destination des URPS.

Il est discuté l'hypothèse qu'une signature électronique soit possible en ligne, par exemple via le site de l'ARS et avec un lien vers le site de la MAIA 93 www.maia93.org.
Les possibilités, pour toucher les professionnels libéraux, d'utiliser le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr est aussi évoquée.

Enfin, l'implication attendue des acteurs dans MAIA ainsi que la dynamique de peuplement du ROR[2] pourrait être inscrite dans les CPOM[3].

2. PROJET DE LABEL MAIA.

Des partenaires engagés dans MAIA posent la question de la « mise en valeur » de cette dynamique et de l'enjeu pour eux de pouvoir « rendre compte » en interne à leur structure mais aussi se faire connaître comme des acteurs investis et responsables dans la construction de parcours améliorés.
Les pilotes n'ayant ni autorité ou compétence à devenir « certificateur », a émergé l'idée d'un autodiagnostic via un questionnaire en ligne.

Dans cet échange, Mme OLLIVET rappelle que les personnes qui s'auto-évaluent sont souvent sévères avec elles-mêmes et que, dans cette démarche, la qualité du questionnaire proposé revêt un enjeu majeur.

Les échanges mettent en avant l'intérêt de ce label comme « outil de valorisation », démontrant aussi que MAIA n'est pas une structure de plus mais bien une dynamique de projet collectif des acteurs.

Il est proposé que, à l'instar du travail sur les chartes, un groupe de travail « label » soit construit avec les membres de la TCS, et ce à la suite d'une présentation du projet aux membres des TCT au mois de Juin 2018 (avec une question : le terme « label » est-il le bon ?)
Dans un second temps, cette réflexion pourra être partagée avec les autres « Dispositifs Intégrés ».

3. FEUILLE DE ROUTE 2018 POUR LE DÉPARTEMENT ET LES TERRITOIRES MAIA

Sur la base du document projeté (en annexe), les échangent portent sur :

La question des médecins traitants (MT) et de la démographie médicale.

- Le constat d'inquiétude majeure et de risque accru, voire de pertes de chance, est bien connu et identifié. C'est d'ailleurs un des axes prioritaires du PRS[4] 2 en cours de concertation, sachant que la Seine Saint-Denis est le département francilien le plus en difficulté.
- Concernant les difficultés de personnes âgées isolées sans MT, les effecteurs mobiles font aujourd'hui le lien avec M. le Délégué

[1] 12 Avril 2018 au Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget
[2] Répertoire Opérationnel des Ressources
[3] Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
[4] Projet Régional de Santé

Départemental, lequel s'appuie sur les pilotes MAIA pour identifier des solutions au local.
- La PDSA[5] fonctionne bien sur le département mais les questions du désengorgement des urgences, de l'adaptation des orientations et de l'éducation à la sollicitation médicale subsistent.

Plusieurs membres de la TCS regrettent l'absence depuis plusieurs années du CDOM 93 et de l'URPS Médecins Idf.
M. HORRÉARD propose d'appuyer leur invitation à la prochaine table, en relayant notamment la question de l'organisation attendue des e-parcours.
Certes, la question d'un numéro d'appel unique est actée, mais d'autres sujets sur l'organisation en aval émergent, notamment concernant les relais sociaux et médico-sociaux.

Concernant l'exercice des masseurs-kinésithérapeutes :
- Selon les termes de Mme FILLION, le dernier zonage paru est « catastrophique »
- La question du financement du transport depuis le domicile vers les cabinets pour les PA en perte d'autonomie reste posée ainsi que la baisse du tarif conventionné pour les séances chez les personnes de plus de 75 ans.

Concernant les questions autour des syndromes de Diogène d'une part et des punaises de lits d'autre part :
- L'ARS s'inscrit à hauteur de ses moyens dans la diffusion de conseils et recommandations, sachant que le sujet est aussi un sujet de repérage au local et d'actions en proximité qui impliquent notamment les mairies et les élus.
- Il y a une réflexion à approfondir sur des logiques de protocoles, de procédures, de conduites à tenir à destination des professionnels.
- Mme OLLIVET rappelle de son côté que, quand un « grand nettoyage » se doit d'être organisé, la question de l'accompagnement de la personne âgée de retour dans un domicile « vidé » reste un vrai sujet de préoccupation.

En conclusion, la feuille de route présentée pour 2018 est validée par l'instance de concertation stratégique.

4. PROJETS DE COORDINATION SUR LE TERRITOIRE : COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE BASSIN NORD-EST, EPARCOURS ET PTA

Coordination bassin Nord-Est
Le Conseil Départemental présente aux membres de la TCS le projet en cours de construction sur la coordination gérontologique.

Partant du constat que les 7 CLIC actuels couvrent 33 % de la population, le CD souhaite faire du bassin gérontologique Nord-Est (8 communes) un territoire d'expérimentation avec un projet de « Pôle de coordination gérontologique ».

Cette structuration s'appuiera sur une équipe constituée d'un Chargé de Mission et d'un Référent Parcours dont la mission sera différente et complémentaire de celle d'un gestionnaire de cas MAIA.

Le projet consiste en une animation du territoire, un accompagnement des communes (sur la base d'un diagnostic de l'existant) et l'accompagnement de situations complexes ne relevant pas de la gestion de cas. Dans sa mise en œuvre, le CD réaffirme sa volonté de s'appuyer sur l'outillage MAIA existant ou à venir.
Mme OLLIVET sollicite du Conseil Départemental un retour régulier sur l'avancement de ce projet en Table Stratégique.

e-Parcours et PTA

M. HORRÉARD partage avec l'instance le constat d'un contexte mouvementé autour de la convergence avec une partition en train de s'écrire.

L'objectif de parvenir, avec cette convergence des dispositifs d'appui, à l'organisation d'un soutien aux professionnels pour des situations concernant l'ensemble de la population est un enjeu cohérent.
Dans cette dynamique, e-parcours est un ensemble de solutions techniques aux besoins de coopération.
Parmi les nombreuses questions en suspens se pose celle de la territorialité de ce type de projet : est-ce le territoire MAIA qui office de référence ?

5. SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

- Soutien et promotion par le CD ou l'ARS de la démarche MAIA notamment en direction des URPS, à défaut de la signature de la charte MAIA
- Lancement d'un groupe de travail sur le projet de « label MAIA », composé des membres de la Table Stratégique
- La feuille de route pour l'année 2018 est validée

Prochaine rencontre le 22 Novembre 2018
Au sein de la Délégation Départementale de l'ARS de Seine-Saint-Denis

[5] Permanence Des Soins Ambulatoires

Feuille de route 2018 MAIA 93

2018 T1 | 2018 T2 | 2018 T3 | 2018 T4

Edition et Diffusion de l'Atlas

V2 du Guide Échange d'infos

Référentiel

Edition et Diffusion du guide départemental Prévention

Santé mentale : harmonisation des missions des référents PA en CMP + implication dans le PTSM

Médecin traitant ?

Diogène ?

Punaises de lit

SSIAD et partenaires

Transports

Orthophoniste-masseur kiné

Accueil de jour

Alcool

Formations Niveau 1 et 2 + Via Trajectoire

Formation Parkinson

Restitution travail Accueil de jour

GT Isolement et outils

GT Esanté et coordon

GT Aidants

GT SAU et PA

Formation Repér'Âge Session 1

Formation Repér'Âge Session 2

GT Référentiel accès aux droits

Formation MAIA niv 1

Copil Formation FG

Rencontres Accomp. Vieillissement FTM et diffus

Outil d'aide à l'orientation

2